

EDITO

Le 28 mai dernier, l'ensemble des conseillers municipaux s'est réuni autour de Monsieur le Maire pour un point d'étape de notre première partie de mandat.

Cette matinée a été l'occasion de faire le point sur les projets mis en œuvre au cours des 3 dernières années, de faire un point d'avancement sur les projets en cours et de prioriser ceux restant à mettre en œuvre.

Cette rencontre a permis à chaque conseiller d'apporter son point de vue, sa sensibilité et ses éventuelles remarques sur ce qui a déjà été entrepris.

Ainsi la communication municipale a profondément changé avec la création d'un journal mensuel d'information, une refonte du bulletin annuel dans un souci de lisibilité, la création d'un nouveau site internet, la mise en place chaque année d'une matinée des associations en septembre et une nouvelle organisation des vœux annuels. Ces différentes actions ont pour certaines pris leur place dans la vie martignolaise, d'autres ont encore besoin de temps pour devenir un temps fort de notre commune.

Les travaux concernant l'assainissement sur notre commune avancent de manière visible ainsi les conventions signées à Saint-Morand en vue d'un assainissement semi-collectif et l'extension du réseau d'assainissement dans le bourg. La commune a engagé

des travaux d'effacement de réseaux (électricité, téléphonie, éclairage), et a réhabilité l'éclairage public en vue de réduire la consommation d'énergie.

La création de la ZAC du bocage dessine les prochaines zones d'habitation de Martigné et nous sommes convaincus que la mise en 2X2 voies de l'axe Bretagne-Anjou va profiter à notre commune en terme d'accroissement de population.

L'ouverture, au printemps 2012, de la maison de santé au sein d'un pôle santé à l'entrée sud de notre commune relève du même objectif : pérenniser sur le territoire communal les services essentiels recherchés par les familles.

La suppression du passage à niveau de la Boulière va entrer dans sa phase opérationnelle après la signature de la convention de financement des travaux entre la commune et les différents partenaires. Rappelons que la quasi-totalité du coût des travaux est couvert par les subventions de Réseau Ferré de France, du Conseil général d'Ille-et-Vilaine et d'une subvention d'État exceptionnelle.

Au titre des projets à venir, les priorités se portent sur le regroupement de l'école publique sur un seul site, la mise

en conformité de la mairie portant sur l'accessibilité des bâtiments publics et l'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle jusqu'à la maison de santé.

La question de la fiscalité demandée aux habitants a été évoquée librement et l'ensemble des conseillers est en accord pour dire qu'une augmentation des taux communaux ne peut se concevoir qu'en raison d'un projet concret et expliqué à tous.

La satisfaction de chacun a incité M. le Maire à proposer une rencontre annuelle. Ce sera, pour tous les élus, l'occasion de prendre plus largement part aux décisions qui feront l'avenir de notre commune.

Malik OUMOHAND
Conseiller municipal



**Prochaine
parution :
Lundi 22 août**

PRATIQUE

Pour vous assurer des permanences en période estivale, veuillez appeler au préalable à la mairie.

► MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

► BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)

Ouverture :
Mardi : 10h-12h ;
Mercredi : 10h-12h et 16h-18h ;
Vendredi : 10h-12h et Samedi : 10h-12h
Fermeture annuelle du 8 au 21 août 2011

► FOYER JEUNES « LE SKWATT » : 06 15 19 79 41 ou 02 99 47 86 75 (Françoise DAYER)
du 28 juin au 28 juillet à l'étang du lundi au vendredi de 14h à 18h30.

► CENTRE DE LOISIRS « MOMENT'FOLIE » : 02 99 47 80 05
Du 4 au 29 juillet et du 22 août au 2 septembre de 8h30 à 17h30
Garderie matin et soir de 7h30 à 18h30
E-mail : mom-ent-folie@live.fr
Permanences le mardi soir sauf vacances de 18h à 20h pour renseignements et inscriptions

► SYNDICAT D'INITIATIVE :
Tél. : 02 99 47 84 37
E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► ÉTINCELLES AQUATIQUES :
Tél. : 02 99 47 83 83 - email : etincellesaquatiques@live.fr
Tous les mercredis et vendredis de 10h à 12h Place Ste-Anne

► DÉCHETTERIE :
Ouverture le lundi : 14h-18h et le samedi : 8h30-12h30
le jeudi de 17h30 à 18h30

► CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :
(Jean-Claude BLOUIN)
Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 74 07)

► ARCHITECTE CONSEIL :
(Laurent MANNEHEUT)
Reprise des permanences le 9 septembre.

► PERMANENCES OPAH :
Le 4^e vendredi du mois de 10h à 12h
Maison des permanences (sans rendez-vous)

► PERMANENCES MSA :
JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)
Ouverture les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Accueil sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.
La Guerche-de-Bretagne (Maison de Pays de La Guerche-de-Bretagne) : les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois

► MISSION LOCALE :
Tous les mardis de 9h30 à 12h30 à la Maison des permanences, sur rendez-vous.
Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

► ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :
(Michelle POUSSIER)
Tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des permanences (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► POINT INFORMATION JEUNESSE :
Tous les samedis de 10h à 12h à partir de mai, à l'étage de la bibliothèque de Martigné-Ferchaud.

► CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :
(Madame HELEINE)
Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4^eème mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► MÉDECIN C.H.S.P. :
1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :
Tous les mercredis de 9h à 11h à la maison des permanences.

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :
La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) au centre social.
Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.
Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► C.A.R.S.A.T. BRETAGNE (ex CRAM) :
Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► MAISON MÉDICALE DE GARDE :
02 99 43 44 45
12, rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Semaine : 20h à 24h
Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► PHARMACIE DE GARDE :
Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : 32 37

► GENDARMERIE :
Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05
Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

► CABINET VÉTÉRINAIRE PULL-GRIGNON :
5, contour de l'Eglise - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

Opération Pilote de Gestion des bords de route

A l'initiative du Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon, les communes de Martigné-Ferchaud et de Bourg des Comptes se sont portées volontaires pour expérimenter, sur approximativement 3 km de routes communales chacune, une gestion de leurs bords de route couplant fauchage et ramassage des produits de fauche. Cette opération pilote s'est déroulée le 11 mai dernier.

Le principe est simple :

► Un fauchage-ramassage des accotements 2 fois par an (l'un au printemps, l'autre courant septembre) ;

► Un fauchage-ramassage des talus et fossés une fois par an (en même temps que le 2^{ème} passage sur accotements).

Cette technique est rendue possible grâce à un matériel appelé « broyeur-aspirateur » qui combine le fauchage et le ramassage des produits de fauche habituellement laissés sur place. C'est la société VADMA, basée à Montours en Ille et Vilaine, qui est intervenue puisque c'est l'une des rares en France à posséder le matériel adéquat et à proposer ce type de services.

Les objectifs de ce mode de gestion sont multiples et variés :

► Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau : d'un point de vue environnemental, les fossés jouent un rôle primordial dans l'épuration des eaux de ruissellement (provenant de la chaussée ou des parcelles agricoles) en ralentissant leur écoulement, en favorisant leur infiltration et leur évaporation et enfin, en absorbant une partie des éléments polluants qu'elles transportent. Ce nouveau mode de gestion accentue ce rôle puisqu'il favorise l'enherbement des fossés (diminution du nombre de fauches du fossé et du talus et augmentation de la hauteur de coupe) et diminue, grâce au ramassage des produits de fauche dont la décomposition n'a plus lieu sur place, l'apport de matières organiques vers les cours d'eau.

► Participer à l'amélioration de la biodiversité : d'un point de vue écologique, la diminution du nombre d'intervention et le ramassage des produits de fauche permettent de respecter la flore et la faune qu'abritent les bords de route. En effet, les interventions répétées ainsi que l'abandon du produit de fauche sur place entraîne une banalisation du milieu, favorise l'apparition de plantes indésirables souvent plus résistantes et provoque une eutrophisation (enrichissement excessif) des bas-côtés et donc l'apparition de plantes nitrophiles tels que les orties, le gaillard gratteron ou encore les chardons.

► Valoriser les produits de fauche : la récupération des produits de fauche intéresse bon nombre d'agriculteurs pour une valorisation en compost ou en méthanisation. Les collectivités peuvent également les récupérer pour les utiliser en paillage ou les transformer en compost.

► Diminuer le coût des entretiens des bords de route : en fauchage classique, la repousse de l'herbe est plus importante (enrichissement du sol) et entraîne des passages plus fréquents. En fauchage avec ramassage, le sol s'appauvrit progressive-

ment et le nombre de passages peut être diminué après 2 ou 3 ans d'utilisation, ce qui réduit les coûts d'entretien.

► Eviter les colmatages de fossés et ralentir leur érosion : grâce à la récupération des produits de fauche et à une augmentation de la hauteur de coupe, cette technique évite le colmatage des fossés et ralentit leur érosion, limitant ainsi le curage.

► Réorienter la main d'œuvre des collectivités : la diminution du nombre de passages nécessaire à l'entretien des bords de route ainsi que la diminution des interventions pour curer les fossés et déboucher les buses permettent de réorienter la main d'œuvre des collectivités sur d'autres tâches ou de moins solliciter les prestataires de services compétents dans ces domaines.*

► Maintenir la sécurité routière : cette technique préserve la possibilité de marcher sur les bas-côtés de la route tout comme la nécessité de bien voir les balises et panneaux de signalisation.

De ce fait, cette nouvelle pratique permet de préserver la diversité biologique des bords de route et ses fonctions environnementales (préservation de la qualité de l'eau) tout en respectant les contraintes relatives à la sécurité routière et en diminuant les coûts d'entretien.



Don du sang

L'association pour le don du sang bénévole invite toutes les personnes âgées de 18 à 70 ans à participer à la collecte du sang du **vendredi 8 juillet salle Sévigné de 10h à 13h et de 15h à 18h30**.

Pour donner il faut :

► Etre en bonne santé

► Peser plus de 50 kilos

► Ne pas être à jeun

► Répondre avec sincérité à toutes les questions lors de l'entretien médical qui précède le don.

Martigné-Ferchaud compte parmi les 400 communes dans lesquelles l'E.F.S. organise des collectes tout au long de l'année. Chacun de nous connaît au moins une personne ou un enfant ayant reçu des produits sanguins (globules rouges, plasma ou plaquettes) pour l'aider à guérir. En France il y en a 500 000 chaque année. Alors profitons de ce passage à domicile pour donner et redonner, c'est beaucoup plus simple et plus rapide que de recevoir. Un peu de temps donné pour sauver des vies est un très beau geste de solidarité qui peut aussi nous servir un jour, réfléchissons y.

Prévention canicule

Personnes âgées, isolées, fragiles, en cas de canicule, pensez à vous inscrire en mairie pour passer un été plus serein.

Bibliothèque

A compter du 4 Juillet et jusqu'au 28 Août 2011, la bibliothèque se met à l'heure de l'été, les horaires d'ouverture seront les suivants :

Mardi 10h-12h - Mercredi 10h-12h et 16h-18h
Vendredi 10h-12h - Samedi 10h-12h
Fermeture annuelle du 8 au 21 Août 2011

Et, pour vos lectures n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune (www.ville-martigneferchaud.fr), vous y trouverez une sélection de romans qui vous feront passer un agréable été.

Mom-ent-folie

Les vacances d'été arrivent à grand pas ... et l'équipe du Centre de Loisirs est fin prête pour accueillir nos enfants avec un cocktail d'activités, de jeux, chansons et sorties ...

En fil conducteur du programme cette année : la découverte des métiers (artisans et commerçants, les sauveteurs, l'environnement et le monde du spectacle). Pour les plus grands (7/11 ans), ils pourront laisser libre court à leur imagination et créer eux-mêmes leur programme d'activités avec un animateur référent ! Une sortie est prévue chaque mardi (musée des métiers d'autrefois, la Gacilly, le Parc des Naudières et la petite Couère) ainsi qu'un mini camp Poney la dernière semaine de juillet à la ferme équestre de Pouancé (24 places).

Le centre est ainsi ouvert du 4 au 29 juillet et du 22 août au 2 septembre de 8h30 à 17h30. Les inscriptions se font à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas (+ possibilité de garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir). Les tarifs varient de 3,4 E à 3,9 E par demi-journée (selon le coefficient familial).

Nous vous invitons à inscrire votre ou vos enfants au plus vite afin de caler les derniers préparatifs. Dernières permanences le 21 et le 28 juin au Centre de Loisirs de 18h à 20h !

Bon été à tous !

Surveillance d'été

Signalez vos absences de l'été à la gendarmerie de Retiers.

Comme l'année dernière, les gendarmes pourront ainsi assurer la surveillance de vos habitations en effectuant des rondes.

Gendarmerie de Retiers :
02 99 43 51 05

Ecole intercommunale de musique Au Pays de la Roche-aux-Fées

Inscriptions

Il est possible de s'inscrire au secrétariat (Retiers) du 6 au 30 juin. Le site web www.cc-rocheauxfees.fr propose également de télécharger la fiche d'inscription.

Nouveautés 2011-2012

A la rentrée 2011, l'Ecole intercommunale de musique passera «Etablissement d'enseignements artistiques» avec l'arrivée du théâtre. Pour la première année, un enseignant art dramatique interviendra principalement auprès des troupes amateurs du territoire. Des nouvelles modalités verront le jour au sujet de la facturation. Dans le but de rendre l'établissement accessible aux familles modestes, il sera possible désormais de bénéficier des remises en fonction du quotient familial. Le paiement par prélèvement automatique sera également opérationnel pour la prochaine saison.

Disciplines proposées

Petite enfance : éveil musical pour les enfants scolarisés en moyenne et grande section, atelier d'initiation musicale pour les CP.

Formation musicale : 11 niveaux, 22 cours pour découvrir le monde de la musique (enfants, adolescents & adultes).

Instruments :

- Bois (flûte traversière, clarinette, saxophone),
- Cuivres (trompette, cor, trombone, tuba),

- Cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, électrique et basse)
- Claviers (piano, orgue, accordéon)
- Percussions (batterie),
- Chant.

Ateliers : Accompagnement guitare et orgue, musiques actuelles, atelier découverte instrumentale, musique au bac, improvisation jazz...

Ensembles : Chorales adultes, Ensemble à cordes, Ensemble de guitares, Ensemble à vents, Groupe rock, jazz...

RENSEIGNEMENTS :

Ecole Intercommunale de Musique
« Au Pays de la Roche Aux Fées »

Secrétariat : 16 rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Ouverture : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

02 99 43 42 75

www.cc-rocheauxfees.fr / www.facebook.com/culture.rocheauxfees



Le «chèque sport» séduit les jeunes bretons

La Région Bretagne élargit son coup de pouce pour inciter les bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

La Région Bretagne veut inciter les jeunes à la pratique du sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un chèque sport de 15€ aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. L'effet stimulant ne se dément pas : 2 000 clubs sont partenaires et 27 000 demandes ont été effectuées en ligne cette saison. Fort de ce succès, le dispositif s'étend aux jeunes de 19 ans pour la saison 2011/2012 ! À partir de juin 2011, date de lancement de la nouvelle campagne, les jeunes nés en 1993, 1994, 1995 et 1996 peuvent ainsi demander leur réduction.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Et depuis un an, il est possible de bénéficier d'autant de chèques sport que d'activités pratiquées.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site internet de la Région Bretagne, de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque. De quoi bouger sans se ruiner !

www.bretagne.fr/chequesport

ZOOM sur...

Le PN de La Boulière

Le 23 mai dernier, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Réseau Ferré de France et la commune ont signé la convention définissant les modalités de participation financière relative à la suppression du passage à niveau n°10 de La Boulière.

Cet évènement symbolique marque une étape importante dans le long processus qui s'est mis en place il y a plus de 4 ans à la suite du tragique accident qui a coûté la vie à 3 jeunes de la commune et des environs.

Les différentes réunions de travail ont permis non seulement de procéder à la suppression du PN n°10 mais également celle des PN n°7, 8, 11 et 12 en lien avec la construction de la 2X2 voies Rennes / Angers.

S'agissant strictement du PN de La Boulière, sa suppression entraîne la réalisation d'un pont-route passant à l'Est du village, la reconstitution des voiries nécessaires au rétablissement routier (CR 208) ainsi que l'aménagement d'une passerelle à bovins afin de rendre accessibles les parcelles agricoles situées à proximité immédiate du futur pont-route.

Prochaine étape

Au cours de sa séance du 21 juin 2011, l'assemblée délibérante se prononcera sur l'autorisation de lancement du marché afin de retenir les entreprises qui seront amenées à réaliser les travaux. Ceux-ci sont donc attendus pour débuter dans le courant du mois de novembre. Le planning prévisionnel prévoit les travaux des passages à niveau n°10 et 11 et de la passerelle pour bovins entre 2011 et 2013. Les autres passages à niveau seront supprimés au fur et à mesure de l'avancement des procédures et travaux liés à la 2X2 voies.

La maîtrise d'ouvrage principale incombe à la commune de Martigné-Ferchaud mais le Département lui apportera son assistance technique tout au long de la procédure.

Si les délais administratifs sont souvent longs et déconcertants pour nos concitoyens, ils sont aussi le gage d'une certaine équité entre les candidats aux marchés publics lancés par la commune et, d'une manière générale, un gage de sécurité juridique (utilité publique du projet).

Quoi qu'il en soit, l'abnégation et la détermination de la municipalité à faire avancer le projet et l'écoute de nos partenaires n'auront pas été vaines, et nous resterons vigilants dans la phase active du chantier qui sera prochainement lancé.

Aujourd'hui, nous avons une pensée particulièrement émue pour Lucie, Ameline et Brice mais aussi pour Roland ainsi que leur famille.

Budget du projet de suppression du PN de La Boulière et participations (HT en € courant 2013) :

| | | |
|---|--------------------|-------------|
| RFF | 915 565 € | 63% |
| Département d'Ille-et-Vilaine | 394 622 € | 27% |
| Région Bretagne (via Département) | 52 000 € | |
| Commune de Martigné-Ferchaud dont subvention exceptionnelle d'Etat (80 000 €) | 95 983 € | 10% |
| Coût total de l'opération | 1 458 170 € | 100% |

Olivier Monharoul
5^e adjoint



CALENDRIER Les Temps Forts

JUIN

Mercredi 22 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Vendredi 24 : Comité des Fêtes - St Jean - Salle Omnisports A. Bréal

Dimanche 26 : Écoles publiques - fête de plein air - École maternelle ou terrain de basket

JUILLET

Vendredi 1^{er} : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Lundi 4 : Loisirs des Retraités - concours de palets - Mille Club

Vendredi 8 : Don du sang - Salle Sévigné

Mercredi 13 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Mercredi 27 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

AOÛT

Judi 4 au Samedi 6 : Spectacle «Étincelles Aquatiques» - Étang de la Forge

Vendredi 5 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 21 : Moto-Club - Compétition de Moto-Cross - La Fleurière

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

Un été sportif au Skwatt...

Comme l'an passé, durant tout le mois de juillet, le Skwatt sera installé au local voile en bordure d'étang. Cette délocalisation se fera du mercredi 29 juin au lundi 25 juillet. Françoise et Vincent accueilleront tous les jeunes à partir de 11 ans tous les après-midis de 14h00 à 18h30. La participation des jeunes sur ces temps est gratuite.

Sur place, baby-foot, activités manuelles, tennis, basket, pétanque volley..., les jeunes pourront choisir leurs activités et mettre en place, avec les animateurs, le programme qu'ils souhaitent.

La nouveauté, 3 stages encadrés par des professionnels sont proposés :

► **Tir à l'arc :** lundi 4 et mardi 5 juillet de 14h30 à 16h30
Participation 10€

► **Roller :** Initiation, randonnée, roller hockey et hockey sur module de Skate parc

Lundi 11, mardi 12, mercredi 13 et vendredi 15 juillet de 14h30 à 17h00 participation 20€

► **Hip Hop :** Rencontre avec la compagnie Engrenage pour la découverte de l'art populaire du Hip Hop à travers la danse. Du lundi 18 au vendredi 22 juillet de 14h30 à 16h30
Participation 25€

Une démonstration de Hip Hop sera faite lors d'une soirée concert le **vendredi 22 juillet à l'étang**

ATTENTION : Le nombre de participants par stage est limité, les inscriptions doivent s'effectuer au Skwatt ou par téléphone près de Françoise.

REAJ

Avec le Réseau des Espaces d'Animation Jeunesse nous proposons :

2 séjours

► **Bivouac vélo** pour les jeunes de 10-14 ans du 6 au 8 juillet, participation 20€ :

Un séjour incontournable pour les amateurs de vélo. Hébergés au camping de la Selle Guerchaise, nous alternerons rando à vélo et détente. Au programme : vélo, piscine, pêche, mini-golf, veillées, barbecue...

► **Séjour Festival** pour les jeunes de 14-18 ans du 13 au 15 juillet, participation 40€ :

Direction Rennes pour un séjour exceptionnel réservé au 14-18 ans. Hébergement au camping sur le site du Festival des Quartiers d'été organisé par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ). Vous aurez le choix des activités : acrobromanche, piscine, patinoire, Space Laser, shopping et balade à Rennes.

<http://www.crij-bretagne.com/quartiersdete/>

3 sorties

► **Les tombées de la nuit :** Festival de rue à Rennes le jeudi 7 juillet, 5€

► **Journée plage** à La Baule le jeudi 21 juillet, 7€

► **Parc de l'Ange Michel** le jeudi 29 juillet 7€ suivi d'une soirée enquête policière à Janzé

Du 26 juillet au 4 août le Skwatt sera partenaire des Étincelles aquatiques pour la préparation du spectacle. Du 29 août au 3 septembre, le Skwatt sera partenaire des Chercheurs de Rock pour la préparation du festival des Mines d'or.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Françoise au Skwatt : 06.15.19.79.41

Motoclub de Martigné

Le moto club organisera son Moto-cross le dimanche 21 août 2011.

Après son 20^{ème} anniversaire et son championnat de France Féminin qui ont eu un succès populaire, un championnat de Bretagne 125-250-500 cm³ sera au programme cette année. Les meilleurs Bretons seront présents. Venez soutenir notre pilote local, 3^{ème} au classement général à ce jour, la saison n'est pas finie !!

Des travaux sur le terrain sont actuellement en cours afin de répondre aux normes de sécurité relatives au public et aux pilotes.

Le Président, Monsieur GEORGET

Harmonie florale

L'association « HARMONIE FLORALE » pense déjà à la prochaine saison.

Les cours seront toujours assurés par notre professeur Solange SALAUN, animatrice diplômée du DAFSA, au Mille Club.

L'association propose 5 niveaux de cours par rapport à vos connaissances.

Proposition de jours pour les cours :

- Perfectionnement 4 : le jeudi à 14h et à 20h30
- Perfectionnement 2 : le vendredi à 14h
- 3^{ème} année : le vendredi à 10h
- 2^{ème} année : le jeudi à 10h
- 1^{ère} année : le jeudi à 17h

Inscription et réinscription à prévoir idéalement avant le 20 août 2011 et pour les retardataires durant la matinée des associations le 3 septembre 2011.

Pour tous renseignements, contacter Isabelle Leclair au 02 99 47 93 61

Étincelles Aquatiques, toujours un bonheur à vivre

Nous sommes partis pour vivre ensemble la 18^{ème} édition des Étincelles Aquatiques et la magie du spectacle est toujours là. Non seulement, le spectacle est apprécié et reconnu, non seulement il donne de notre région une image positive, de savoir-faire et de savoir-vivre, mais pour tous les bénévoles, c'est une joie, c'est une fierté de participer à cette aventure.

L'actualité est pour nous de réussir totalement l'édition 2011. Et cette exigence passe par plusieurs priorités :

► Une mobilisation de tous pour assurer l'ensemble des fonctions nécessaires au spectacle et à l'accueil du public. Faites simplement la démarche de proposer vos services – MERCI

► Une volonté farouche d'amplifier notre publicité pour faire venir le public des communes de la périphérie rennaise. Nous aurons besoin de volontaires pour faire la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres. N'oubliez pas la réunion d'organisation de cette publicité, le **lundi 27 juin à 20h30 au Centre Social, rue de Gourden.**

► Et la promotion la plus efficace, c'est celle que chacun de nous peut faire en parlant du spectacle dans notre famille, sur notre lieu de travail, dans nos espaces de loisirs.

Pour vous aider à communiquer sur le spectacle, pour avoir dépliants et affiches, pour prendre en note votre proposition de participation à un groupe, le bureau des Étincelles Aquatiques, avec Annie BENARD, vous accueille au 02.99.47.83.83. Privilégier les mercredis et vendredis matins.

Les Étincelles Aquatiques ont besoin de votre soutien. Nous comptons sur vous.

Et Rendez-vous les 4, 5 et 6 Août.

Étincelles Aquatiques Spectacle
Place Sainte Anne – 35640 MARTIGNÉ-FERCHAUD
Tél : 02.99.47.83.83 – etincellesaquatiques@live.fr
www.etincelles-aquatiques.org



TEA TIME

Summer is officially with us and the Community of Communes is providing a Youth Information Service each Saturday morning, until 9 July, from 10.00hrs to 12.00hrs at the Library in Martigné Ferchaud. Young people can find information on employment, studies, health, leisure, summer jobs etc. For more information contact Marine Bosmans on 02 99 47 46 83.

La Roche aux Fees comes to life for three Wednesday evenings, 27 July, 3 August and 10 August. On the menu, at 17.30hrs or 18.30hrs, <<La Balade des Fees>>, a walk punctuated by strange encounters, a local producers' market from 19.00hrs and an entertainment at 21.00hrs. Further information is available from 0820 205 235.

One of my favourite summer sounds is that of gently buzzing bees as

they go about their nectar gathering, but they and their fellow pollinators are under threat. Sadly, it is not only these faithful gardeners' friends who find the warm weather a spur to industry.

The sight of pests ravaging our flowers and crops, please do not start me on the subject of lily beetles, is enough to get us reaching for the pesticide spray and adding to the carnage visited on our natural helpers. Of course, it does not have to be this way.

Thanks to the work of companies in the horticultural pest control business, we can now call on the aid of the insect <<A Team>>. At least one garden centre in Chateaubriant has a selection of <<desirable residences>> for members of the insect SAS. These comprise a range of pre-paid packs that give access to live insects or eggs that will naturally predate on the pests. Just set up your appropriate insect condominium and bring in your immigrants, distributing them on the affected plants. Your <<des res>> will provide both a summer refuge for beneficial insects and an over wintering place for them for years to come.

Changes in agricultural practices since World War 2 have resulted in the disappearance of many kilometres of hedgerows. These

rural hedges have traditionally contributed to water quality, prevention of soil erosion, provision of wildlife corridors and maintenance of biodiversity.

Under the banner <<Breizh Bocage>> the Community of Communes of the <<Pays de la Roche aux Fees>> has formed a policy for the renewal of hedgerows in our sector. The project offers advice and support to those wishing to participate by improving existing hedges or planting new ones. To this end they have appointed Jean-Jacques JOUANOLLE to lead the project. Participation in the scheme is open to individuals as well as farmers and can provide not only advice on suitable plantings but can, for suitable projects, provide the plants, assist in the planting and maintain the hedge for a period of three years.

If you are considering a hedging project you can find out more about the scheme on the internet site www.cc-rocheauxfees.fr on the <<environment>> page or contact M. JOUANOLLE on 02 99 43 64 87. The scheme is scheduled to continue until winter 2013/14.

Linda JAMESON

